

1- Résultat de l'exercice 2025

Durant l'exercice 2025 des changements importants sont intervenus dans nos accueils.

Dans le cadre de la poursuite du projet lancé en 2024 pour l'ouverture de la « Maison Joséphine » à Meylan, 10 nouvelles personnes ont été accueillies en janvier. Les travaux de remise en état de la maison ont été financés sur l'exercice 2024, un reliquat a été payé en 2025 (1 038€), dont une partie comprend le contrat de maintenance de la chaudière à gaz.

Durant le 1^{er} trimestre, il a été mis fin à la location de l'appartement de St Martin d'Hères dont le loyer était élevé, ainsi qu'à l'occupation de la maison de Domène, pour laquelle le chauffage électrique représentait un gros coût financier. Au 4^{ème} trimestre, le loyer de l'appartement de Champs-Rochas à Meylan a pu être renégocié.

Ces divers changements ont permis d'alléger le coût des loyers durant l'exercice 2025.

Et, grâce à des actions de sensibilisation des personnes accueillies aux coûts des consommables (électricité et eau), nous avons pu limiter l'augmentation de ces coûts.

➤ Les charges 2025

Ce sont essentiellement des dépenses pour l'ensemble des activités d'accueil et d'accompagnement.

Elles sont en baisse du fait des modifications intervenus dans les logements.

Charges d'Accueil et d'Accompagnement	Evolution		
	2023	2024	2025
Montant en €	51 434	52 924	45 157
Les 3 principaux postes :			
Loyers et Charges	18 900	16 624	12 220
Fluides (eau, gaz, électricité)	16 254	19 950	19 321
Aide à subsistance	16 280	16 350	13 616
Part de ces 3 postes dans le total des charges	91%	87%	80%

L'hébergement (charges des logements) :

Au 31 décembre : 9 logements mis à disposition par les mairies de Bernin, Biviers, La Tronche, Meylan, St Nazaire-Les-Eymes, St Ismier et Tencin.

A noter que depuis janvier 2026 un nouveau logement a été mis à disposition par la mairie de Meylan, « La Maison Batteux », où ont été accueillis 7 personnes.

L'aide à subsistance :

Ce poste rend compte des sommes remises aux personnes ou familles hébergées qui sont sans aucune ressource, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins élémentaires.

Le montant de ces dépenses est stable, peu d'accueillis ont la possibilité de travailler et, pour les familles avec enfants, les aides financières du Conseil Départemental sont parfois longues à obtenir

Détail des dépenses d'Accueil et d'Accompagnement 2025 (en €)	
Loyers	12 220
Fluides (eaux, gaz, électricité)	19 321
Aide à subsistance (aliment, autres)	13 616
Achats divers et fin des travaux Maison Josephine	4 417
Assurances logements et RC individuelles	1 101
Voyages, déplacements des accueillis (OFPRA CNDA)	689
Taxes titres de séjour ou passeports	1 275
Total	52 639

Les dépenses de fonctionnement de la structure associative :

L'association a comme objectif le financement de ces charges par le montant des cotisations d'adhésion.

1 190€ ont été payés à l'association Le Caméléon pour l'accompagnement des psychologues qui encadrent des groupes de paroles de bénévoles. Ces rencontres sont un soutien précieux pour les bénévoles des collectifs d'accompagnement.

Détail des dépenses de fonctionnement 2025 (en €)	
Maintenance logiciel, site	313
Assurances RC	1 314
Impression documents	360
Frais réception	169
Frais de banque, poste	286
Adhésions associations partenaires	144
Charges exceptionnelles	200
Association Le Caméléon	1 190
Total	3 976

➤ Les produits 2025

Les cotisations de 184 adhérents, soit un montant de 2 425€

Les dons de 160 donateurs particuliers, soit un montant de 40 805€

En juillet nous avons communiqué sur la possibilité de faire des dons à partir du site d'AMG, par la plateforme d>Hello Asso. Au cours du 2^{ème} semestre, beaucoup de donateurs ont validé cette option.

26 donateurs ont fait des virements réguliers mensuels (pour un total annuel de 9 335€).

Les aides exceptionnelles : ce sont des dons reçus de la Scop ALMA (400€), de l'association GPS de St Ismier (2107.90€, reliquat de trésorerie suite à la dissolution de l'association), et de l'association Souffle-Vie-danse (33.43€).

Les subventions : des communes (2 500€), de la CCLG Communauté de Communes du Grésivaudan (2 000 €) et une aide exceptionnelle du CCAS de Meylan pour l'achat d'un équipement dans la Maison Joséphine (300€).

Les transferts de charges : Ce sont les remboursements de charges consommables trop payées suite à la fin de l'occupation de deux logements, ainsi que la participation aux frais de l'association de la part des personnes hébergées, lorsqu'elles ont obtenu un droit au travail, qu'elles ont un emploi, et durant la période où leur hébergement se poursuit dans l'attente de l'attribution d'un logement.

➤ Le compte de résultats du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Charges	Montant	Prévisionnel 2025	Produits	Montant	Prévisionnel 2025
Frais de fonctionnement	3 976	3 761	Cotisation adhérents	2 425	2 500
Accueil et d'accompagnement (Dont fin des travaux Maison Joséphine)	52 639	60 750	Subventions	2 500	2 900
			Communes		
			Com Com Le Grésivaudan	2 000	2 000
			CCAS de Meylan	300	
			Dons		27 945
			Particuliers déductibles	40 805	
			Dons non déductibles	2 541	
			Transferts de charges	4 743	
			Produits financiers (livret A)	659	
			Trésorerie disponible au 01/01		28 655
Total Charges	56 615	64 000	Total Produits	55 973	64 000
Perte de l'exercice	- 642				
Total général	55 973	64 00		55 973	64 000

➤ Le Bilan au 31 décembre 2025

Il présente en actif, les avoirs d'AMG en fin d'exercice et, en passif leur origine ou leur emploi.

AMG - Bilan au 31 décembre 2025			
Actif en Euros	Montant	Passif en Euros	Montant
BPDA au 31/12/2025	46 135, 99	Fonds de l'association	46 777,55
Compte courant	19 932,16	Perte de l'exercice	- 641,56
Livret A	26 203, 83		
Total de l'Actif	46 135,99	Total du Passif	46 135, 99

Les fonds propres de l'association proviennent des reports des résultats (excédents ou déficits) des exercices successifs depuis 2017.

2- Perspectives et Budget 2026

Le budget proposé met en jeu les fonds d'AMG disponibles au 1^{er} janvier 2026. Il est fondé sur la confiance d'AMG en la fidélité des donateurs. D'autre part, l'association va poursuivre sa recherche de subventions auprès des collectivités territoriales et elle va continuer à solliciter l'aide de Fondations.

Les charges d'accueil et d'accompagnement prévisionnelles 2026				
	Hébergement	Aide à subsistance	Autres charges	Total
Réalisé en 2024	36 574	16 350	8 637	61 561
Réalisé en 2025	31 541	13 616	6 444	51 601
Budget 2026	30 000	14 000	6 500	50 500

Ce tableau reprend en grande partie le coût des loyers, charges et fluides dans la configuration actuelle des lieux d'hébergement. Il reste des incertitudes, notamment sur le coût des fluides.

Cette proposition de budget est établie en fonction de notre connaissance de la situation des logements et des accueils au 1^{er} mars 2026, avec un montant de 3 principaux postes de dépenses légèrement inférieur à l'année 2025.

Les autres charges d'accueil et accompagnement sont prévues pour un montant de 6 500€, ce sont les assurances des logements et des personnes hébergées, les frais pour de nouvelles installations, des achats divers, les déplacements pour les démarches des personnes accueillies, les taxes pour papiers d'identité ou titres de séjour, les aides diverses. Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement (assurances RC associative, maintenance du logiciel de comptabilité et du site, frais de communication, impression de documents, frais bancaires). Elles sont budgétées dans la poursuite des années précédentes, avec le maintien l'intervention des psychologues de l'association Le Caméléon pour le soutien des bénévoles.

AMG Budget prévisionnel 2026			
Charges/Dépenses		Produits/Disponible/Recettes	
Frais de la structure	4 000 €	Disponible au 1er janvier 2026	46 136 €
Projet associatif :		Provision pour le 1er trimestre 2027	-16 000 €
Loyers et consommables	30 000 €	Disponible pour l'exercice 2026	30 136 €
Aide à subsistance	14 000 €	Cotisations des adhérents	2 500 €
Charges diverses	6 500 €	Subvention à recevoir (idem 2025)	4 500 €
		A rechercher (dons, fondations)	17 364 €
Total CHARGES	54 500 €	Total PRODUITS	54 500 €

Le 21 mars 2026

Marie-Jeanne Chartier, Trésorière

Dominique Flandin Granget et Monique Fraysse, Co-présidentes